

Propositions principales de NTF pour la Déclaration de Politique Régionale wallonne 2024-2029

Respecter la propriété privée, c'est reconnaître, préserver et favoriser l'harmonie entre la nature et l'homme. En reconnaissant les droits des propriétaires fonciers, on permet non seulement de protéger les espaces naturels, la biodiversité et la quiétude des lieux, mais aussi de garantir que ces territoires soient gérés de manière durable et respectueuse. Les propriétaires font partie de la solution en ce compris pour la protection de l'environnement.

1) Propositions relatives aux aspects forestiers

- **Maintenir et privilégier la liberté de gestion de la forêt** afin de permettre aujourd'hui le développement d'une diversité et d'une hétérogénéité générant des écosystèmes variés ;
- Favoriser, reconnaître et **encourager le rôle de production de bois de la forêt wallonne** ;
- Mettre en place un **système d'aide régional rationnel** : pérenne, structurel, systématique et simple pour le reboisement productif, s'inspirant de projets tels que « forêt résiliente » ;
- Veiller à une **collaboration** et un support organisé et planifié **entre les représentants de la forêt privée, l'Administration (DNF) et le ministre** de la Forêt.

2) Propositions relatives aux aspects agricoles

- **Revoir de manière concertée la législation sur le bail à ferme** -actuellement paralysante pour les parties- en un texte de loi protecteur et équilibré **facilitant l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs** et préservant notre modèle agricole ;
- **Simplifier cette même législation** en tenant compte des arrêts de la Cour constitutionnelle et en veillant à ce qu'elle comporte moins de règles impératives et plus de règles supplétives pour responsabiliser les parties sans porter atteinte à la protection de l'agriculteur ;
- **Augmenter les montants des fermages** pour assurer un revenu acceptable pour les propriétaires.

3) Propositions relatives aux aspects les aspects environnementaux

- **Privilégier des politiques d'encouragement** avec des aides adéquates, favorisant le volontariat et la confiance ;
- Soutenir les initiatives des propriétaires et gestionnaires visant à **lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes** ;
- **Combattre l'interprétation dogmatique de la notion de sanctuarisation** dans un monde où la nature se modifie à une vitesse record.

Les propriétaires privés véritables entrepreneurs ruraux, sont des acteurs économiques de premier plan qui participent au développement socio-économique de la Région wallonne et méritent donc, à ce titre, d'être consultés, entendus et soutenus.